

Examen en vue de l'inscription sur la liste des personnes qualifiées en propriété industrielle - mention de spécialisation Marques, Dessins et Modèles

RS2583 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	128
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETE INDUSTRIELLE ET NUMERIQUE ·
SIRET : 11002001300097

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Exercer au titre de conseil en propriété industrielle ou être inscrit sur les listes des personnes qualifiées en propriété industrielle légalement établie par l'INPI

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Représenter un tiers devant l'INPI en tant que conseil en propriété industrielle ou en tant que personne qualifiée.

La réussite à l'examen atteste les compétences suivantes :

- Maîtriser le droit et les procédures dans le domaine des marques et des dessins & modèles
- Analyser l'enregistrabilité, la disponibilité et la protection d'une marque ou d'un dessin & modèle
- Consulter en matière de validité, liberté d'exploitation, de contrefaçon et toute atteinte à un droit de propriété industrielle (marque et dessin & modèle, nom de domaine, droits d'auteur) et opposition et/ou défense en cas d'opposition
- Conseiller un client de façon pragmatique en analysant les risques et les moyens à mettre en oeuvre
- Connaître la déontologie professionnelle
- Connaître le droit français et des principaux droits étrangers

Les candidats sont évalués sur les compétences suivantes :

- Maîtrise du droit et des procédures dans le domaine des marques et des dessins & modèles
- Analyse en vue de déterminer l'enregistrabilité, la disponibilité et la protection d'une marque ou d'un dessin & modèle
- Consultation en matière de validité, liberté d'exploitation, de contrefaçon et toute atteinte à un droit de propriété industrielle (marque et dessin & modèle, nom de domaine, droits d'auteur) et opposition et/ou défense en cas d'opposition
- Aptitude à conseiller un client de façon pragmatique en analysant les risques et les moyens à mettre en oeuvre
- Connaissances de la déontologie professionnelle
- Connaissance du droit français et des principaux droits étrangers

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

{}L'inscription d'une personne physique sur la liste des personnes qualifiées en propriété industrielle est subordonnée au respect des conditions de l'Article R421-1
[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?""](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?), ""Arrêté du 23/09/2004 et du 07/01/2

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit être titulaire de :

- Diplôme national de second cycle juridique
- CEIPI option Marques, Dessins et Modèles ou diplôme équivalent

et justifier de 3 ans de pratique professionnelle sous la direction d'une personne qualifiée en propriété industrielle

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Institut National de la Propriété Industrielle : www.inpi.fr/fr/vous-etes/specialiste-de-la-pi/examen-personne-qualifiée-en-pi.html

Legifrance :

La Compagnie Nationale des Conseils en Propriété Industrielle : www.cncpi.fr

L'association des Conseils en Propriété Industrielle : www.acpi.asso.fr

L'association française des Spécialistes en Propriété Industrielle de l'Industrie : www.aspi.asso.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2583/>